

CONVENTION OPERATIONNELLE QUADRIPARTITE PORTANT SUR LA POLITIQUE REGIONALE
PLURILINGUE 2018-2022

PROPOSITION DE PLAN D' ACTIONS 2019

Un plan d'actions résolument tourné vers les ressources humaines

RESSOURCES HUMAINES	
Compétences linguistiques des professeurs des écoles (allemand, dialectes)	<ul style="list-style-type: none"> - état des lieux proposé dans toutes les circonscriptions sur les compétences linguistiques en allemand et en dialecte chez les personnels du 1^{er} degré - développer des outils d'auto-évaluation du niveau de langue en allemand (et à construire pour l'alsacien)
Rédaction d'une convention avec l'Université de Strasbourg (dont Espé)	<ul style="list-style-type: none"> - proposer une convention spécifique avec l'Université de Strasbourg (intégrant l'Espé) sur la place de l'allemand - développer les modules de préprofessionnalisation pour faire découvrir aux étudiants le métier d'enseignant
Communication et promotion du métier d'enseignant en cursus bilingue	<ul style="list-style-type: none"> - établissement d'une stratégie pluriannuelle - constitution d'un réseau de partenaires-relais
Déploiement du plan de formation pluriannuel	<ul style="list-style-type: none"> - formation des enseignants remplaçants en 2019 - expérimentation de nouvelles modalités de communication et de formation des professeurs
Remplacement des enseignants partant se former	<ul style="list-style-type: none"> - mise en œuvre de la formation des enseignants en cursus standard (monolingue) pour enseigner en cursus bilingue - organisation du remplacement des enseignants après mise en place du plan de formation
Renforcement du vivier d'enseignants en DNL dans le 2 nd degré	<ul style="list-style-type: none"> - avancer le calendrier de la certification complémentaire du 2nd degré afin de permettre aux jeunes titulaires de faire valoir leur valence « allemand » au moment du mouvement inter-académique (sur postes spécifiques) - déterminer les modalités d'indemnisation des enseignants qui sont prêts à un partage de service
Bourse aux lauréats du CRPE qui s'engagent dans la voie bilingue	<ul style="list-style-type: none"> - communiquer autour de cette prime en amont (juillet) de l'inscription au concours (octobre) - organiser un événement / une cérémonie pour remettre la prime et le pass « musées » après la réussite au concours
Vivier d'intervenants en langue régionale d'Alsace	<ul style="list-style-type: none"> - identifier un vivier de personnes-ressources (dispositif complémentaire de l'enseignement standard) - former ces intervenants (dont création d'outils)
RESSOURCES PEDAGOGIQUES	
Comité de rédaction pour la création de nouveaux outils pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> - établissement de la liste des membres du comité de rédaction (représentants des parties signataires, enseignants qui créent des outils, opérateurs intervenant dans la production d'outils) - état des lieux des ressources existantes et définition des besoins et priorisation des outils à créer (matières, disciplines)

Outils pédagogiques pour le cursus bilingue	<ul style="list-style-type: none"> - mutualisation de tous les outils pédagogiques existants sur une seule plateforme commune - information sur la plateforme les outils développés par Canopé qui peuvent être réédités / produits (possibilité de « commander »), ou téléchargés
VOIE PROFESSIONNELLE	
Azubi-Bacpro	<ul style="list-style-type: none"> - poursuivre l'extension d'Azubi-Bacpro et développer des partenariats avec le Land de Rhénanie-Palatinat
Centres de formation professionnelle franco-allemands	<ul style="list-style-type: none"> - poursuivre les réunions de travail sur les perspectives d'évolution des deux sites : Strasbourg/Kehl, Breisach
DIALECTES	
Intégration des dialectes pratiqués en Alsace	<ul style="list-style-type: none"> - développer les actions culturelles en dialecte, notamment en maternelle
GOUVERNANCE	
Comité d'évaluation de la convention	<ul style="list-style-type: none"> - élaborer des modèles de tableaux de bord - identifier les indicateurs de performance (cf. annexe C de la convention) - mettre en place les outils adéquats pour un suivi de cohorte